

Maransin

Syndicat intercommunal : travaux sur les berges



À raison de deux délégués par commune le quorum était largement atteint. (Photo J. G.)

Le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary, présidé par Guy Valleau, avait réuni mercredi les délégués des 25 communes adhérentes à l'assemblée générale du comité syndical, dont l'ordre du jour principal était l'approbation des comptes de gestion et administratifs 2011, l'affectation des résultats et le vote du budget primitif 2012. L'ensemble de ces comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Guy Valleau remerciait de la confiance des délégués dans la gestion de ce syndicat. Pour mémoire, ce syndicat travaille depuis plusieurs années à l'aménagement et au nettoyage des berges des trois rivières et de leurs affluents sur les 25 communes situées sur les cantons de Guîtres, Fronsac, Saint-Savin-de-Blaye et la Bussac-Forêt (17).

Ces communes participent en partie au financement des travaux grâce à leurs cotisations au syndicat (1), qui sont calculées en fonction de la surface des bassins versants, du linéaire des cours

d'eau et du nombre d'habitants. La commission des finances a recalculé les cotisations jusqu'en 2015, qui sont à la baisse pour une majorité d'entre elles. Il a été également question des travaux, la quatrième tranche se termine, quelque peu retardée par les intempéries de février.

La cinquième tranche de travaux, qui débutera à l'automne 2012, est déjà planifiée. Dix-huit kilomètres de berges sont prévus sur la Saye à Cavignac, Saint-Yzan-de-Soudiac, Bussac, Laruscade, Saint-Ciers-d'Abzac (qui entrera dans le syndicat à partir du 1er janvier 2013), la Moulinasse à Galgon, le Courant Lacombe à Saint-Ciers-d'Abzac et le Davanon à Vérac et Périssac.

Natura 2000

Ces travaux auront essentiellement pour but la gestion qualitative et fonctionnelle de ces rivières, l'amélioration de l'écoulement, de l'habitat piscicole, la pérennisation de la ripisylve et l'amélioration de la qualité paysagère.

Le syndicat est collectivité porteuse du site Natura 2000 Vallée de la Saye et du Meudon. Baptiste Londeix, technicien rivière, a présenté cette démarche. Le projet n'en est qu'à ses débuts, un bureau d'étude a été choisi pour faire un diagnostic du site. Ce bureau d'étude proposera des réunions publiques d'information avec les habitants qui auront lieu dans les semaines à venir.

- (1) Le syndicat perçoit aussi des subventions du Conseil général, de la Région et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Sud Ouest

07.04.2012

